

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 113 - Février 2009

ANALYSE BOURSIERE

Le marché se redresse malgré une légère baisse mensuelle

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA a clôturé le mois de janvier en légère baisse, avec une évolution en dent de scie, observée dans la dernière quinzaine. Les indices **BRVM 10** et **BRVM Composite** reculent de 0,87%, à 190,4 points et 2,31%, à 174,05 points, respectivement. La capitalisation boursière des titres composant l'indice BRVM 10 affiche une baisse mensuelle de 4,48%, à 2 472 milliards de Fcfa et celle de l'ensemble des valeurs cotées régresse de 2,31%, à 3 259 milliards de Fcfa. Le dernier jour du mois de janvier a coïncidé avec un léger repli du marché sinon la tendance était plutôt haussière jusqu'au 29 janvier. Indépendamment de l'action Sonatel, le marché a été principalement soutenu par les titre ETI (+5,26%) et SHELL CI (+13,67%).

Le secteur « **Finance** » représente presque la totalité du volume transigé en janvier avec 3 750 849 titres échangés, soit 99,3% du volume du marché. Ces échanges ont principalement porté sur ETI (Ecobank) dont 3 731 130 titres ont été transigés, soit 99,47% du volume sectoriel. Toutefois, ce volume ne représente que 10,46% de la valeur totale des transactions mensuelles. Le titre ETI affiche une plus value de 5,26%, à 100 Fcfa et son comportement traduit le niveau élevé de sa liquidité grâce notamment à la faiblesse de son cours. Pour sa part, SGB CI perd 7,94%, à 31 300 Fcfa.

Le secteur « **Services Publics** » affiche 12 204 titres négociés, soit 0,32% des transactions mensuelles du marché. L'action Sonatel reste le titre le plus dynamique avec 11 515 titres échangés, soit 94,35% du volume sectoriel. Cependant, le titre Sonatel termine le mois en baisse de 2,31%, à 127 000 Fcfa. Pourtant, le secteur « Services Publics » représente près de la moitié (49,92%) de la valeur totale des échanges mensuels du marché (2,994 milliards de Fcfa) grâce toujours à l'action Sonatel. De son côté, CIE CI affiche aussi une moins value de 8,3%, à 20 005 Fcfa tandis que SODE CI reste stable à 14 960 Fcfa.

Le secteur « **Agriculture** » enregistre 8 422 titres échangés, soit 0,22% du volume mensuel du marché. Toujours victime de la morosité sur le marché international des matières premières, le secteur « Agriculture » affiche des moins values sur la quasi-totalité des titres qui le composent : PH CI de 9,91%, à 10 000 Fcfa, SOGB CI de 9,49%, à 29 990 Fcfa, PALM CI de 8,16%, à 12 950 Fcfa et SAPH CI de 6,45%, à 20 000 Fcfa. Seule SICOR CI reste stable à 6 600 Fcfa.

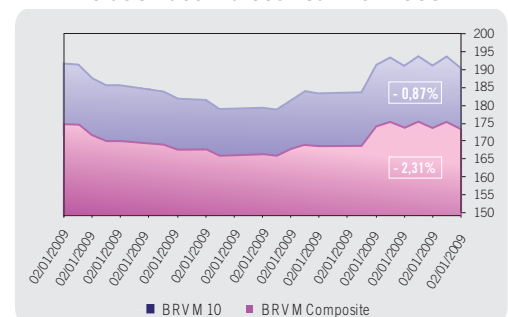
Le secteur « **Industrie** » présente seulement 3 669 titres transigés, soit 0,10% des échanges mensuels du marché. Le secteur affiche la moins value mensuelle la plus importante du marché à travers le titre SIVOA CI qui fléchit de 19,5%, à 6 440 Fcfa. FILTISAC CI et SICABLE CI perdent également 11,87%, à 5 900 Fcfa et 7,14%, à 19 500 Fcfa, respectivement.

Les secteurs « **Distribution** » et « **Transport** » réalisent de faibles volumes d'échange avec 1 128 et 981 titres négociés, respectivement. Pourtant, le secteur « Distribution » enregistre la plus forte hausse du marché à travers le titre SHELL CI qui termine le mois à 34 100 Fcfa, soit un gain mensuel de 13,67%. Dans le secteur « Transport », SDV-SAGA CI offre une plus value mensuelle de 4,97%, à 55 000 Fcfa.

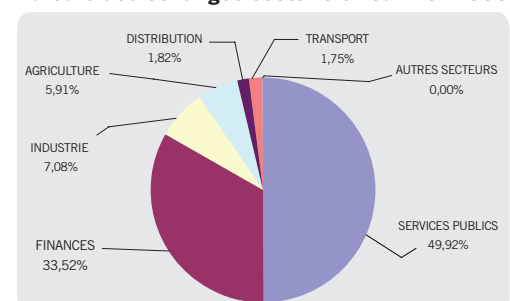
Le marché obligataire totalise 147 882 titres négociés pour une valeur totale de 1 477 656 417 Fcfa. Les transactions ont été réalisées principalement sur les lignes suivantes :

- « ONATEL 6,65% 2005-2011 » pour 130 013 titres échangés, à la séance de Bourse du 30 janvier, à 10 000 Fcfa, soit une valeur totale de 1 300 130 000 Fcfa ;
- « CELTEL BURKINA 6,35% 2007-2013 » pour 10 020 titres transigés le 20 janvier, à 10 000 Fcfa, soit une valeur globale de 100 200 000 Fcfa.

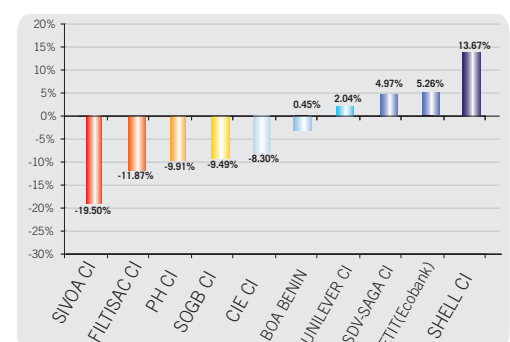
Evolution des indices - Janvier 2009



Valeurs des échanges sectoriels - Janvier 2009



Plus fortes baisses / hausses - Janvier 2009



CGF BOURSE

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



1^{ère} SGI Ouest africaine certifiée
ISO 9001 version 2000

THEME DU MOIS

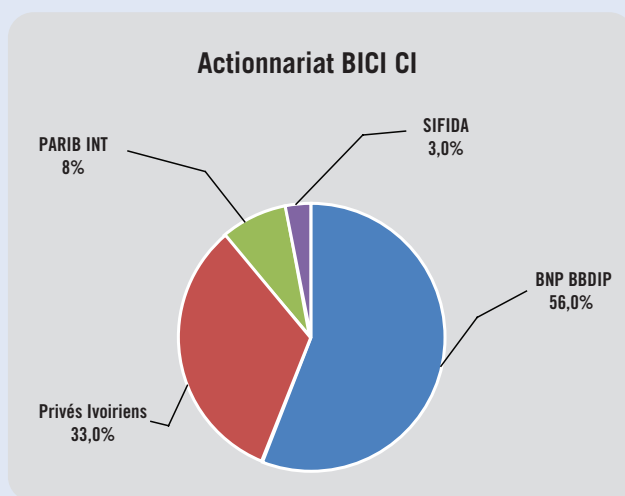
Présentation de la BICI CI

I- HISTORIQUE ET ACTIONNARIAT

La BICI CI, filiale de BNP PARIBAS, est une société anonyme au capital social de 16 666 670 000 Fcfa. Elle a été créée en 1962 et résulte de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) qui était une société de droit français implantée en Côte d'Ivoire depuis 1942, devenue Banque Nationale de Paris depuis 1966.

La BICI CI dispose d'une filiale dénommée BICIBOURSE, une société de gestion et d'intermédiation du groupe BNP PARIBAS en Afrique de l'Ouest. Elle a pour principale activité la conservation des titres et leur négociation à la BRVM, l'Ingénierie Financière et le Conseil en Financement.

La BICI CI se définit comme une banque de gros et de détail intervenant dans le financement et l'investissement des entreprises du formel en leur proposant un panel de services financiers et bancaires. La Banque bénéficie de l'assistance technologique du groupe BNP PARIBAS.



L'évolution de la BICI CI a été marquée par la fermeture de certaines agences pendant la crise ivoirienne en 2002, entraînant de ce fait une contre-performance soutenue par l'insécurité liée aux opérations financières dans certaines zones. A la faveur de l'apaisement du climat sociopolitique, la banque a décidé de l'ouverture de ses agences de Bouaké et de Korogho en 2008. Elle devient ainsi la première banque commerciale à marquer son retour dans les régions Centre et Nord de la Côte-d'Ivoire.

BICI CI est dotée de 34 points de vente répartis entre trois succursales (Abidjan-Plateau, Abidjan-Sud, Bouaké). A cela, s'ajoutent deux directions régionales (Daloa et San Pedro) et un dispositif de 35 Guichets Automatiques de Billets (GAB).

L'institution financière fait partie du lot des florissantes structures cotées au compartiment des actions à la BRVM. Sa cotation lui donne une envergure régionale et son statut de filiale du Groupe BNP lui confère une position internationale.

II- ANALYSE DES ETATS FINANCIERS

La BICI CI, présente des résultats probants sur l'exercice 2007 avec une hausse du total bilan de 13%, à 307 milliards de Fcfa.

A l'actif du bilan, les créances sur clientèle s'élèvent à 186,9 milliards de Fcfa, soit une hausse de 24% en 2007 par rapport à 2006. Les titres de placement ont quasiment doublé, soit 30,7 milliards de Fcfa en 2007 contre 16,1 milliards de Fcfa en 2006. Le crédit-bail et les opérations assimilées ont augmenté de 13%. Ces hausses enregistrées sur certains postes sont contrebalancées par des baisses sur d'autres rubriques. En effet, les créances interbancaires passent de 59,6 milliards de Fcfa en 2006 à 45,8 milliards de Fcfa en 2007 soit un repli de 23%. Les immobilisations financières s'établissent à 2,3 milliards de Fcfa, soit une chute de 48% par rapport à 2006. Les immobilisations incorporelles connaissent un recul de 31% en passant de 1,5 milliard de Fcfa en 2006 à 1,04 milliard de Fcfa en 2007.

Au passif, les dettes à l'égard de la clientèle connaissent une hausse de 18% en passant de 206,5 milliards de Fcfa en 2006 à 243,7 milliards de Fcfa en 2007. Les dettes inter-bancaires diminuent de 72%, à 1,5 milliards de Fcfa contre 5,6 milliards de Fcfa en 2006. Les comptes d'ordres et divers ainsi que les provisions pour risques et charges augmentent, respectivement, de 28% et 25%, à 10 milliards de Fcfa et 4,6 milliards de Fcfa.

Le Bénéfice net de l'exercice 2007 connaît une baisse de 9% en passant de 5,1 milliards de Fcfa en 2006 à 4,7 milliards de Fcfa en 2007.

Au niveau des produits, l'ensemble des revenus enregistrés par la BICI CI en 2007 se chiffre à 34 milliards de Fcfa, en légère hausse de 2%. Les principaux produits bancaires ont été quasiment stables. En effet, les intérêts perçus en 2007 sont de 13,9 milliards de Fcfa en hausse de 0,36% par rapport à l'exercice 2006. Il en est de même pour les commissions bancaires qui augmentent de 0,8%, à 8 milliards de Fcfa. Toutefois, les produits sur crédit-bail et opérations assimilées ont connu une hausse de 21%, à 5,4 milliards de Fcfa. La BICI CI a également dopé ses produits à travers ses opérations financières avec une augmentation de 64%, en passant de 1,9 milliard de Fcfa en 2006 à 3,1 milliards de Fcfa en 2007. Les produits exceptionnels évoluent également de 135 millions de Fcfa en 2006 à 1 milliard de Fcfa en 2007. Les produits divers d'exploitation bancaire affichent une hausse de 11%. A contrario, les produits généraux d'exploitation ont baissé de façon considérable en glissant de 2,6 milliards de Fcfa en 2006 à 40 millions de Fcfa en 2007.

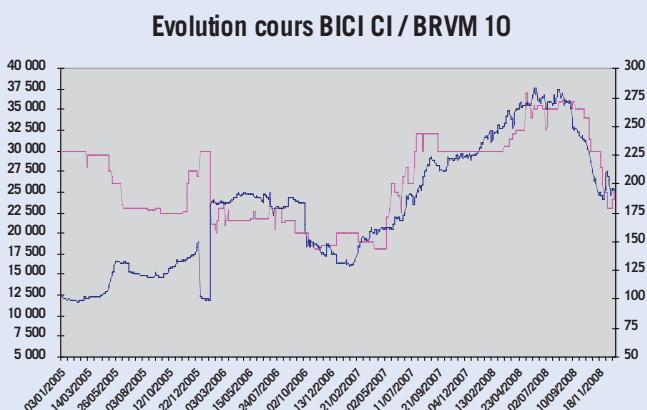
Au niveau des charges, le cumul affiche une hausse de 5%, à 29 milliards de Fcfa. Les charges liées au crédit-bail et aux opérations assimilées augmentent de 19%, de même que les frais relatifs aux intérêts et charges assimilés qui croissent de 8%. Les charges sur commissions de 186 millions de Fcfa sont en augmentation de 18%. Les charges sur opérations financières augmentent de plus du double en passant de 17 millions de Fcfa en 2006 à 40 millions de Fcfa en 2007.

Le produit net bancaire de 2007 s'affiche à 24,7 milliards de Fcfa en augmentation de 8%. La BICI CI a un ratio de solvabilité de 13% et une rentabilité des capitaux propres de 15,7%.

Au premier semestre 2008, les résultats de BICI CI ont été très satisfaisants avec un produit net bancaire de 13,2 milliards de Fcfa contre 12,6 milliards de Fcfa au premier semestre 2007. Le résultat d'exploitation est de 3,9 milliards de Fcfa au premier semestre 2008 contre 6,7 milliards de Fcfa sur toute l'année 2007. Les encours de crédit à la clientèle sont en nette augmentation traduisant le regain de dynamisme de l'économie ivoirienne. Le résultat avant impôt du premier semestre 2008 de 4,6 milliards de Fcfa est en nette augmentation de 23% sur la même période en 2007 malgré la rude concurrence bancaire tirant les marges à la baisse.

III – ANALYSE BOURSIERE

3.1- Analyse des tendances boursières



La BICI CI a été cotée en bourse en septembre 1998 avec un cours d'introduction de 31 710 Fcfa, dans le secteur des finances. Ce cours connaît une baisse en 1999 et s'affiche à 24 700 Fcfa soit une baisse de 28%. Cette tendance se poursuit en 2000 avec un cours de 17 000 Fcfa avant que celui-ci ne revienne à 25 835 Fcfa en fin 2001. En 2002, au début de la crise ivoirienne, le titre atteint 34 000 Fcfa puis 36 300 Fcfa en 2003. Une baisse s'ensuit jusqu'en 2006 avec un cours de 19 925 Fcfa. En 2007, l'action BICI CI se redresse jusqu'à 30 000 Fcfa mais revient, au 31/12/2008, à 25 000 Fcfa, soit une baisse de 16,67%.

Inscrite actuellement dans l'indice BRVM 10, la BICI CI représentait, au 31/12/2008, 1,23 % de la capitalisation boursière totale de la BRVM. Les volumes échangés au 31/12/2008 ont été de 154 745 actions et la valeur transigée de 4,7 milliards de Fcfa.

Ces chiffres contrastent avec ceux de l'action ETI (Ecobank), qui est une valeur s'échangeant à très bas prix (95 Fcfa en fin 2008) pour un volume de 30 419 575 actions et une valeur de 8,4 milliards de Fcfa.

3.2- Evolution des dividendes versés

La distribution de dividendes de la BICI CI se fait de façon régulière sauf en 2003, qui correspond à la période de crise ivoirienne où la Banque a eu à fermer bon nombre d'agences en Côte-d'Ivoire.

L'évolution de la distribution de dividendes s'établit comme suit :

(Fcfa)

| Année | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|---------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|-------|-------|
| Dividende net | 1 350 | 1 800 | 1 404 | 1 080 | - | 3 807 | 810 | 2 385 | 2 448 |

Le dividende payé connaît une hausse de 33% en 2000, avant d'amorcer une baisse en 2001 qui se poursuit jusqu'en 2002. En 2004, le dividende augmente de plus du double par rapport à 2002 pour connaître une baisse très importante de 79% en 2005. Cette baisse est due à une perte sur l'exercice 2005 portant sur 1,2 milliard de Fcfa. La situation se rétablit en 2006 avec une hausse qui se poursuit jusqu'en 2007.

3.3 - Quelques performances du titre BICI CI

| Données boursières | 2008 |
|--|---------------------|
| Nombre d'actions en circulation au 31/12 | 1 666 667 |
| Capitalisation boursière au 31/12 | 41 666 675 000 Fcfa |
| Volume transigé | 154 745 |
| Valeur transigée | 4 700 806 555 Fcfa |
| Cours de clôture au 31/12 | 25 000 Fcfa |
| Cours plus bas | 23 000 Fcfa |
| Cours plus élevé | 37 000 Fcfa |
| Cours moyen | 32 047 Fcfa |
| Rendement au cours moyen | 7,64% |
| PER (Price Earning ratio) | 8,82 |

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICI CI), Banque de détail.

Siège social : Avenue Franchet d'Espérey
01 BP 1298 Abidjan 01
Côte-d'Ivoire

CGF BOURSE

- Émission d'actions & d'obligations
- Introduction en Bourse
- Courtage & Négociation de titres
- Financements structurés
- Ingénierie financière
- Gestion de Fonds Communs de Placement



Faites confiance à l'expertise

ANNONCES

• Événements sur valeurs (ESV)

Le Conseil d'Administration du Groupe Sonatel proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 08 avril 2009, à l'Hôtel Méridien Président (Dakar, Sénégal), un projet de résolution pour la distribution d'un **dividende net de 11 700 Fcfa par action** qui sera mis en paiement à partir du **30 avril 2009**.

Le Groupe Sonatel a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 529,55 milliards de Fcfa, en hausse de 12,53% par rapport à 2007. Cependant, le résultat net a subi une baisse de 2,7%, à 156,83 milliards de Fcfa, un recul induit par le changement des durées d'amortissement des équipements. En effet, selon les dirigeants du Groupe Sonatel, cette opération comptable s'est traduite par un impact global négatif de -16,291 milliards de Fcfa sur le résultat d'exploitation au sein du groupe.

1^{er} février 2009 : Paiement des intérêts annuels et remboursement total du capital de l'emprunt obligataire public dénommé « BOAD 6,25% 1999-2009 » de la Banque Ouest Africaine de Développement, soit un montant global net d'impôt de 2 141 309 375 Fcfa, dont 2 015 350 000 Fcfa d'amortissement de titres et 125 959 375 Fcfa d'intérêts. Ainsi, ladite ligne obligataire a été radiée de la cote.

07 février 2009 : Paiement des intérêts annuels des emprunts obligataires publics dénommés « BOAD 4,75% 2006-2012 » et « BOAD 5% 2006-2014 » de la Banque Ouest Africaine de Développement pour des montants nets d'impôt de 497 562 500 Fcfa et 602 644 500 Fcfa, respectivement.

09 février 2009 : Paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire privé dénommé « SOFITEX 6,65% 2006-2013 » de la société Burkinabé des Fibres Textiles pour un montant global net d'impôt de 528 209 500 Fcfa.

15 février 2009 : Paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire public dénommé « TOGO TELECOM 6,5% 2007-2014 » pour un montant global net d'impôt de 294 904 110 Fcfa.

17 février 2009 : Paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire public dénommé « CELTEL BURKINA 6,35% 2007-2013 ».

20 février 2009 : Paiement des intérêts semestriels et remboursement du 1/10 du capital de l'emprunt obligataire public dénommé « SHELTER AFRIQUE 6,25% 2003-2010 » de la Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique, soit un montant global net d'impôt de 382 812 500 Fcfa, dont 350 000 000 Fcfa de capital à rembourser et 32 812 500 Fcfa d'intérêts.

28 février 2009 : Paiement du coupon d'intérêt annuel et remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire public dénommé « Etat du Togo 6,50% 2006-2011 ».

• Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE CI) : ECP dans le capital de la CIE CI

Dans son édition du 15 au 21 février 2009 (JA N° 2510), le magazine Jeune Afrique informait que le fonds d'investissement américain «Emerging Capital Partners» (ECP) avait acquis 29% de la

Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) auprès de Finagection, ex-actionnaire de référence avec 54% du capital. Finagection regroupe les actifs du groupe français Bouygues au Sénégal (Sénégalaise des Eaux - SDE) et en Côte d'Ivoire, où la CIE et la Société des Eaux (SODE CI) sont placées sous la présidence de Marcel Zadi Kessy.

L'arrivée d'ECP, qui envisage d'investir plus de 40 milliards de Fcfa (60 millions d'euros) dans le développement de la compagnie, permettrait à la CIE de faire face aux pertes accumulées dans le Nord ivoirien, où les ménages ne payaient plus leurs factures d'électricité. ECP est déjà présent dans le capital de Finagection, où il est entré à la fin de l'année 2008 pour 23 millions d'euros (15,09 milliards de Fcfa).

Cependant, la CIE a tenu à apporter, à travers un communiqué, des précisions en ces termes : L'Etat de Côte d'Ivoire a concédé le service public de l'électricité à la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) depuis novembre 1990. Ainsi, la CIE est liée à l'Etat par un contrat de concession de type affermage. La CIE est une société anonyme avec Conseil d'Administration. Son capital social est de 14 milliards de Fcfa détenu par : Finagection (54%), Etat de Côte d'Ivoire (15%), les agents de la CIE à travers leur fonds commun de placement (5%) et divers petits porteurs essentiellement nationaux (26%).

Finagection, une filiale en propriété exclusive du Groupe Bouygues, est la maison mère de plusieurs entreprises en Afrique de l'Ouest dont la CIE, ajoute le communiqué. Le 02 décembre 2008, un investisseur du nom de « Emerging Capital Partners » (ECP), a acquis 29% du capital de Finagection « en vue de permettre à Finagection d'améliorer ses possibilités de croissance interne et d'acquisition dans d'autres pays africains ». Cette information financière a été publiée dans plusieurs organes de presse internationaux et sur Internet, précise le communiqué.

La Direction Générale de l'entreprise estime que cette prise de participation de ECP dans le capital de Finagection ne modifie en rien la répartition du capital de la CIE et considère que celui-ci reste toujours réparti comme indiqué ci-dessus.

La Direction Générale de CIE rappelle que dans le cadre de l'exploitation du service concédé, la CIE assure l'entretien des ouvrages mis à sa disposition en tant que concessionnaire. L'Etat, qui reste propriétaire des infrastructures, est chargé d'assurer les investissements nécessaires de renforcement, de renouvellement et d'extension. La CIE est contrôlée dans sa mission par trois structures mises en place par l'Etat de Côte d'Ivoire à cet effet. Il s'agit de l'ANARE (Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité), de la SOPIE (Société d'Opération Ivoirienne d'Electricité) et de la SOGEPE (Société de Gestion du Patrimoine du secteur d'Electricité) chargées respectivement du contrôle technique de l'exploitation, de la planification des travaux du secteur de l'électricité et de la gestion du patrimoine.

| | | |
|------------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Marketing & Communication | Oumar DEME | (221) 33 849 03 97 |
| Opérations Boursières | Ndèye Khady DIACK | (221) 33 849 03 88 |
| Front Office | Joséphine Odile DIOH CAMPAL | (221) 33 849 03 99 |
| Chargée de Clientèle & Négociation | Oumou Kalsome DIOM | (221) 33 849 03 95 |
| Gestion des Actifs (CGF Gestion) | Astou DIOP | (221) 33 849 03 92 |

12, rue Saint-Michel, BP 11 516 Dakar - Tél. : (221) 33 849 03 99 - Fax (221) 33 823 38 99 - E-mail : cgfbrvm@orange.sn - Site web : www.cgfbourse.com